

CESER de Bourgogne Franche-Comté

Séance plénière du 11 décembre 2017 à Dijon

Avis du CESER « rapport 1-1 budget primitif 2018 du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté »

Intervention de Jean-Christophe GOSSART pour la CGT

Concernant les Recettes : Ce budget primitif s'inscrit pleinement dans les politiques d'austérité voulues, décidées, assumées par le gouvernement avec une baisse des dotations, et ceci pour la quatrième année consécutive. Nous trouvons absolument inacceptable que l'état ne tienne pas ses promesses en décidant de ne plus verser le fonds pour le développement économique en 2018.

Il y a pourtant urgence à sortir de cette logique d'austérité, urgence à mettre en place une réforme globale du système fiscal afin de mener les politiques plus justes socialement et plus efficaces économiquement.

Concernant le volet transports : Le budget primitif présenté confirme la trajectoire d'affaiblissement du service public TER Bourgogne-Franche-Comté avant même que la convention soit signée. La SNCF et le Conseil Régional mettent tout en œuvre pour continuer de détourner les usagers des guichets (7 fermetures en 2017) et ainsi orchestrer le recul du service public en milieu rural, urbain et ainsi continuer sa déshumanisation. Ce n'est ni le projet de suppression des arrêts des trains dans les gares **Neuilly-les-Dijon, Villers-les-Pots et Franois** sur l'axe Dijon-Besançon, ni la suppression des contrôleurs à bord des trains, ni le projet d'ouverture à la concurrence de six lignes qui restaureront la confiance des citoyens dans l'action politique régionale. La proximité était pourtant une priorité affichée du Conseil Régional ! D'ailleurs aucun de ces projets notamment d'ouverture à la concurrence des lignes TER n'était affiché dans la campagne électorale de la majorité !

Concernant le volet RH : Les personnels du Conseil Régional mesurent pleinement les enjeux des conséquences de la fusion des deux ex-régions sur le contenu de leur contrat de travail. Si le budget RH augmente légèrement du fait de la fusion, à périmètre constant il n'augmente que de 0,27 % ce qui confirme l'austérité imposée y compris aux agents de la collectivité. Et pourtant nous savons qu'une collectivité, pour être efficace, pour être à la hauteur des enjeux, a besoin d'agents correctement rémunérés et bien traités. La CGT soutient l'action du personnel et de ses organisations syndicales.

L'avis du CESER, s'il reprend quelques une de nos critiques, est très timide et omet de s'interroger sur la question de la réponse aux besoins des populations.

La CGT s'abstiendra sur l'avis.